

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES
FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Arrêté conjoint N°2020 449 / MS/ MINEFID

portant création, classification, administration, gestion et fonctionnement du projet de construction et d'équipement d'un nouveau Centre Hospitalier Universitaire et d'un centre de radiothérapie à Bobo-Dioulasso (ProCE/CHU-B)

LE MINISTRE DE LA SANTE

ET

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2019-004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n° 2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-GM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2016-027/PRES/PM/SGG-GM du 18 février 2016 portant organisation type des départements ministériels ;
- Vu le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Vu le décret N°2020-0354/PRES/PM/MINEFID du 15 mai 2020 portant organisation du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement ;
- Vu le décret n°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso ;
- Vu l'Accord-Cadre de Coopération Globale 2018-2020 du 31 août 2018 conclu entre le Gouvernement de la République Populaire de Chine et le Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu l'adoption du document du projet en date du 20 septembre 2019 par la commission de validation des projets et programmes ;
- Vu L'Accord de prêt entre le Gouvernement du Burkina Faso et UNICREDIT BANK AUSTRIA AG pour la construction et l'équipement d'un centre de radiothérapie à Bobo-Dioulasso signé le 29 septembre 2020



24/12/2020

ARRETENT

25

Article 17 : Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 29 DEC 2020

Le Ministre de la Santé



Pr Léonie Claudine SORGHO/LOUGUE

Officier de l'Ordre de l'Étalon

**Le Ministre de l'Economie,
des Finances et du Développement**



Lassané KABORE

Officier de l'Ordre de l'Étalon

Ampliatiions :

- SG /Ministère de la santé ;
- Responsable du programme budgétaire ;
- DGESS/ Ministère de la santé
- SG/ MINEFID ;
- DGEP/MINEFID ;
- DGCOOP/MINEFID ;
- DGTCP/MINEFID ;
- DGB/MINEFID ;
- DGCMEF/MINEFID ;
- PTF concernés ;
- Chrono.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES
FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Arrêté conjoint N°2020 449 / MS/ MINEFID

portant création, classification, administration, gestion et fonctionnement du projet de construction et d'équipement d'un nouveau Centre Hospitalier Universitaire et d'un centre de radiothérapie à Bobo-Dioulasso (ProCE/CHU-B)

LE MINISTRE DE LA SANTE

ET

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2019-004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n° 2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-GM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2016-027/PRES/PM/SGG-GM du 23 février 2016 portant organisation type des départements ministériels ;
- Vu le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé;
- Vu le décret N°2020-0354/PRES/PM/MINEFID du 15 mai 2020 portant organisation du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement ;
- Vu le décret n°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso;
- Vu l'Accord-Cadre de Coopération Globale 2018-2020 du 31 août 2018 conclu entre le Gouvernement de la République Populaire de Chine et le Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu l'adoption du document du projet en date du 20 septembre 2019 par la commission de validation des projets et programmes ;
- Vu L'Accord de prêt entre le Gouvernement du Burkina Faso et UNICREDIT BANK AUSTRIA AG pour la construction et l'équipement d'un centre de radiothérapie à Bobo-Dioulasso signé le 29 septembre 2020



ARRENT

25

Article 17 : Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 29 DEC 2020

Le Ministre de la Santé



Pr Léonie Claudine SORGHO/LOUGUE
Officier de l'Ordre de l'Etalon

**Le Ministre de l'Economie,
des Finances et du Développement**



Lassané KABORE
Officier de l'Ordre de l'Etalon

Ampliations :

- SG /Ministère de la santé ;
- Responsable du programme budgétaire ;
- DGESS/ Ministère de la santé
- SG/ MINEFID ;
- DGEP/MINEFID ;
- DGCOOP/MINEFID ;
- DGTCP/MINEFID ;
- DGB/MINEFID ;
- DGCMEF/MINEFID ;
- PTF concernés ;
- Chrono.